

Avertissement ajouté suite aux reports en 2021

Plusieurs modifications ont eu lieu depuis décembre 2019, elles ne remettent pas en cause le contenu du fascicule mais elles portent essentiellement sur la partie « Programme ». Le présent document présente les changements ou les ajouts intervenus. La mise à jour des différents événements ou des documents associés est suivie sur le site ampere2020.fr.

Ampère 2020 : le programme

Les manifestations de la commémoration ont débuté à Lyon en début d'année 2020 et le déroulement a été perturbé dès le mois de mars par les règles et les mesures prises face à la situation sanitaire conduisant à la fermeture des établissements scolaires ou universitaires et interdisant les rassemblements. Compte tenu des décalages actés ou à venir des événements porteurs du projet Ampère 2020, le Comité National Ampère 2020 a validé un allongement de la commémoration d'Ampère en 2021 et le fonctionnement et les manifestations maintenues sont pour la plupart organisés à distance en attendant un retour à une situation normale.

Composition du Comité national Ampère 2020

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), Inspection générale du Ministère de l'Education nationale (IGESR), Académie des Sciences, Académie des Technologies, CNRS, Collège de France, Ecole CentraleSupélec, Ecole Polytechnique, Fondation des Arts et Métiers, IEEE section France, Société Française de Physique (SFP), Fédération de Sociétés Scientifiques (F2S), Union des Professeurs de classes préparatoires scientifiques (UPS), Union des Professeurs de Physique et Chimie (UdPPC), CIGRE, CIRED, Gimelec, SERCE, Laboratoire National de métrologie et d'essais (LNE), Union française de l'électricité (UFE), Ville de Lyon (Paris et Marseille en cours).

Concours national : destiné aux écoles, collèges et lycées ainsi qu'à l'enseignement supérieur, lancé en septembre 2019 ; un report des candidatures a été décidé pour mai 2020 et le jury s'est réuni le 1^{er} juillet pour sélectionner les lauréats et établir le palmarès. L'ensemble de ces opérations se sont déroulées à distance et les réunions en téléconférence

Expositions et participation des musées : parmi les expositions prévues, seule l'exposition itinérante présentant la vie et l'œuvre d'Ampère, "*Ampère, lyonnais de génie* », qui a été conçue et réalisée en partenariat avec la bibliothèque de l'IUT Lyon1 a pu avoir lieu en février.

Pour les musées, outre le Musée de l'Electricité de Poleymieux, les grands musées, partenaires d'Ampère 2020, qui avaient programmé une manifestation particulière pour honorer le savant et qui ont dû fermer ont finalement repris la présentation prévue à leur réouverture, comme l'Ecole Polytechnique, et pour certains l'ont décalée en 2021 ; une vidéo-animation numérique sur les expériences d'Ampère et des affiches ont été réalisées.

Conférences et manifestations diverses :

- la conférence à l'occasion de la rénovation de la place Ampère a pu avoir lieu en janvier 2020 et la séance grand public de l'Académie des Sciences, délocalisée à Lyon à l'Académie des sciences, belles- lettres et arts de Lyon et à l'Ecole normale supérieure, s'est tenue en février 2020 ;
- les conférences dans les écoles ou universités sont reportées en 2021 et certaines sont aussi prévues en mode « à distance ».
- les présentations prévues au cours des congrès internationaux, eux-mêmes organisés à distance pour cette année 2020 - CIGRE, EPE et CIRED fin août et septembre- ont été faites sur le mode virtuel.
- Les manifestations comme la présentation sur la mobilité électrique ou de type inauguration ou portes ouvertes ainsi que le festival avec la création d'une pièce de théâtre "*Ampère, citoyen de Poleymieux*" prévu à la Maison d'Ampère et la journée sur les « métiers de l'électricité » sont décalés en 2021.
- La journée Ampère 2020 reste prévue le 23 novembre :

Journée Ampère 2020

Point fort d'Ampère 2020, une manifestation de prestige est organisée sous la dénomination *Journée Ampère 2020*. Cet événement se déroulera sur une journée, le 23 novembre 2020 à Paris.

Placé sous le haut patronage de Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le colloque sera ouvert par M. Gérard Mourou, prix Nobel de physique 2018 et parrain de la commémoration Ampère 2020.

La journée, destinée à un large public, est organisée en deux temps :

- la matinée, intitulée « Ampère, l'homme et le savant » sera consacrée à retracer la vie et l'œuvre d'André-Marie Ampère
- l'après-midi, sous-titrée « Ampère aujourd'hui et demain », mettra l'accent sur deux thématiques :
 - o le nouveau système d'unités International (SI) qui a redéfini en 2018 les 7 unités fondamentales, dont l'ampère ;
 - o les domaines applicatifs héritiers des découvertes d'Ampère en électrodynamique, qui seront abordés par deux tables rondes : « **du bonhomme d'Ampère au Tokamak** » et « **du moteur d'Ampère à la mobilité électrique** ».

Les lauréats du concours national Ampère organisé avec le soutien du Ministère de l'Education nationale seront mis à l'honneur durant cette journée.

Communication : En juin, une brochure illustrée pour les enfants a été largement diffusée et un jeu « Circuit Ampère » a été proposé aux scolaires ; ils sont aussi traduits en anglais ainsi que les documents principaux.

Le site ampere2020.fr a été mis en service en début d'année et, régulièrement mis à jour, présente l'ensemble des informations du projet Ampère 2020 : événements, programme, documentation, acteurs et partenaires.